



## Rhône : LMH renouvelle sans bourse délier à Caluire-et-Cuire

VINCENT CHARBONNIER |

| [Renouvellement urbain](#), [Aménagement](#), [Rhône](#)



**Ma newsletter personnalisée**

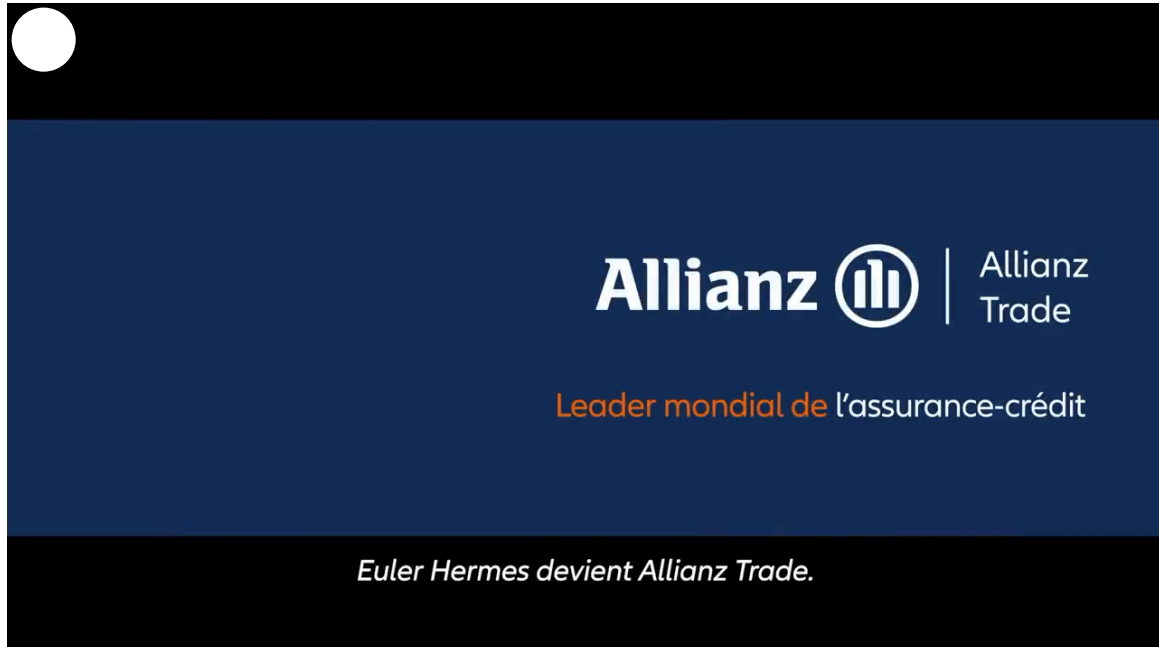


Lancée il y a dix ans, une opération de renouvellement patrimonial approche de son dénouement à Caluire-et-Cuire (Rhône). A l'emplacement des résidences Montessuy, deux nouveaux îlots avaient déjà été aménagés à l'ouest et au sud, et 350 logements sociaux et privés y ont été livrés entre 2015 et 2021. Un troisième îlot, à l'est, est en cours de transformation. Engagée en avril, la démolition de six bâtiments datant de 1933 se poursuivra jusqu'à la fin de l'été. Les 172 logements de petite surface qui ne disposaient pas de chauffage collectif, ni d'ascenseur, seront remplacés par quelque 200 appartements connectés au réseau de chauffage urbain : 106 en locatif social, 90 à 100 en accession libre ou sociale à la propriété.

La Ville de Caluire-et-Cuire et la métropole de Lyon sont associées à ce projet

piloté par le bailleur Lyon Métropole Habitat (LMH). L'agence d'architecture lyonnaise Gautier + Conquet a défini les orientations générales et le cahier des charges et dessiné le plan de composition de l'espace végétalisé qui traverse l'îlot, préservant les platanes existants et valorisant une galerie souterraine d'origine militaire datant du XIXe siècle. AFAA Architecture a été retenu pour concevoir les 106 logements sociaux, dont la construction débutera cet automne.

Publicité



**Un montage financier singulier.** L'originalité de cette opération réside dans son montage financier. LMH a décidé en effet de céder des droits à construire à deux opérateurs privés (Marignan et 6e Sens Immobilier) pour l'îlot ouest et à un troisième pour l'îlot est. Une consultation sera lancée cet été pour un début de chantier début 2024. « Les coûts de démolition et de relogement s'équilibrent par la vente de charges foncières », explique Céline Foulonneau, responsable d'opérations à LMH. Ce montage permet aussi d'assurer plus de mixité sociale dans ce quartier, la majorité des logements en accession libre (235 sur 311) bénéficiant du dispositif de bail réel solidaire. Une enveloppe de 19 M€ (TTC) a été affectée aux logements sociaux.

La voie piétonne qui traverse l'îlot du nord au sud sera réalisée par la commune, la reconfiguration de la place Calmette et des rues limitrophes prise en charge par la métropole. La fin des travaux est prévue en 2026.

# Blanchon Group se réinvente à travers une nouvelle plateforme de marque

**PUBLICITÉ** Dans son 190ème anniversaire, le groupe lyonnais réaffirme et poursuit son histoire en nouvel élan à sa stratégie et à son positionne

Contenu proposé

## LES BONNES RAISONS DE S'ABONNER

*Au Moniteur*

- **La veille 24h/24** sur les marchés publics et privés
- **L'actualité nationale et régionale du secteur du BTP**
- **La boîte à outils réglementaire** : marchés, urbanismes, environnement
- **Les services indices-index**

➤ **JE M'ABONNE**

Une marque du groupe

Tout savoir sur le Moniteur | Contacts | Mentions légales

| RGPD | Paramétrage Cookie